

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette essence. Il serait même sage d'obliger les administrations publiques à remplacer au fur et à mesure les chênaies exploitées.

M. Gonet est vivement remercié de son intéressant exposé. Vers 1 heure, la séance est levée, et les sociétaires s'acheminent du côté de l'Hôtel de France, où un repas les attend.

Au cours du dîner, on entendit successivement MM. *Bornand*, *Muret*, chef du service des forêts, qui mit en garde contre les dangers de la surexploitation, *Bolley*, ancien inspecteur général des forêts du canton de Neuchâtel, malheureusement empêché d'assister à la séance du matin et qui compléta d'une façon heureuse l'exposé de MM. *Buchet* et *Gonet*, *Jobez*, qui apporta à la Société le salut cordial de ses amis français.

Eric Badoux.

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. *Gardes forestiers de triage à l'honneur.* Le garde forestier de triage *Alexandre Montet*, à Blonay, a fêté dernièrement le 30^{me} anniversaire de son entrée en fonction comme garde forestier de la commune de Blonay, qui possède un très beau domaine forestier. La municipalité de cette commune lui a offert à cette occasion un modeste souvenir. Ce garde a de qui tenir : son père, *Henri Montet*, un garde forestier incomparable, avait pendant plus de trente ans, avant son fils, exercé avec une réelle maestria, les fonctions de garde. Et si aujourd'hui les futaines de Blonay sont dans un état de richesse très réjouissant c'est à lui surtout qu'on le doit; il fut l'artisan principal du beau résultat obtenu.

La famille Montet a exercé, pendant plus de soixante ans, le modeste et utile emploi de garde forestier communal. C'est là un beau titre à la reconnaissance de ses concitoyens. Nous nous plaisons à espérer que ceux-ci sauront la lui témoigner.

C'est l'occasion de signaler le fait que deux autres gardes de triage ont été fêtés à la fin de l'année dernière, pour la même raison que le garde Montet, ayant accompli leur trentième année de service. Ce sont les gardes *Louis Raemy*, à Veytaux, et *Emile Mottier*, à l'Etivaz (Pays d'Enhaut). Leurs supérieurs et leurs camarades ont fêté, comme il convenait, cet heureux événement et remis un souvenir aux jubilaires.

Nous avons un plaisir d'autant plus vif à signaler ces faits que nous avons eu la chance, comme inspecteur forestier d'arrondissement, de compter ces trois gardes parmi nos collaborateurs. C'est de grand cœur que nous les félicitons et leur adressons nos meilleurs vœux pour une heureuse suite de leur utile activité.

Nous avons à mentionner encore un quatrième garde de triage de nos anciens, mais, hélas, c'est pour déplorer son décès, survenu trop tôt. M. *Alfred Borloz-Chamorel*, garde de triage à Leysin, est mort le 24 février, à l'âge de 58 ans, laissant une veuve et plusieurs enfants. C'était un garde hautement consciencieux, aimant avec pas-

sion sa fonction et qui a su s'en acquitter avec modestie, mais avec la plus réelle distinction. Il emporte la haute estime de ses supérieurs et de tous ceux qui l'ont connu.

H. B.

Fribourg. Mort de M. Philippe Dubas. M. Philippe Dubas, décédé à Bulle au commencement du mois de mars, avait atteint le bel âge de 78 ans. Ce marchand de bois était une des figures les plus originales et aussi des plus sympathiques de la Gruyère. Nous lisons à son sujet, dans un journal local, les lignes suivantes :

« Retracer même rapidement la vie de cet excellent citoyen, c'est évoquer plus de cinquante ans de l'exploitation et du commerce des bois chez nous, car M. Dubas était le plus ancien marchand de bois de la région. Il appartenait à une des plus vieilles familles du village d'Enney, où son père était déjà scieur. C'était encore l'époque du flottage des bois au printemps et pendant longtemps M. Dubas s'en occupa activement. Les billons, transportés par la Sarine, descendaient de Gessenay; il y avait des arrêts avec râteau à la Ritte, la Chaudanne, au barrage de la Tine, à Saussivue. Les bois de moule — et on en transportait plus de 20 000 par année — descendaient depuis le lac d'Arnon à destination des usines de Roll, dans le canton de Soleure. C'était une vie périlleuse et dure que celle du flottage; il y fallait de la hardiesse, du sang-froid et de l'endurance. Les journées de travail étaient longues, de minuit à 8 heures du soir, avec quelques courts temps d'arrêt au bord de l'eau pour prendre les repas.

Vers 1870, M. Dubas vint à Bulle au service de M. Pl. Moura, qui reconnut bien vite et sut apprécier les aptitudes du jeune homme. A la mort de M. Moura, en 1880, MM. Geinoz et Gillet continuèrent ce commerce de bois et M. Dubas devenait leur bras droit et leur homme de confiance. En 1905, il reprend le commerce à son compte et l'on sait quel développement et quelle prospérité il sut lui donner.

M. Dubas fut vraiment le fils de ses œuvres et la belle aisance qu'il acquit fut le fruit de son travail, de son intelligence et de sa loyauté. C'était un Gruyérien de vieille roche, profondément attaché à la religion, aux traditions et au langage de sa petite patrie. »

Dans notre carrière d'inspecteur forestier au Pays d'Enhaut, nous avons eu souvent à faire avec le « papa » Dubas, martelé de nombreuses coupes demandées par ce marchand de bois. Ce nous est un devoir de déclarer que c'était toujours un plaisir de travailler dans la compagnie de cet homme loyal et bienveillant, qui connaissait si bien la forêt. Quelle joie, pendant les haltes, autour d'un feu, de l'entendre raconter ses savoureuses histoires dans le patois gruyérien qu'il maniait en virtuose. Et quel plaisir d'admirer, sous sa direction, sa belle forêt privée de Planquirin, près de Rougemont, qu'il gardait un peu pour le plaisir des yeux et qu'il conduisait en forestier très expert ! Oui, vraiment, ce marchand de bois était un Gruyérien délicieux, un brave homme dans toute l'acception du mot. Je lui garde le plus reconnaissant souvenir.

H. Badoux.



Phot. A. Barbey, Montcherand

FENTES LONGITUDINALES SUR DES TIGES D'ÉPICÉA PROVOQUÉES PAR LA SÉCHERESSE

Fig. 1, 2 et 4: épicéa avec fentes de sécheresse produites dans l'été 1911. L'arbre a été abattu en décembre 1927

Fig. 3: épicéa avec fentes de sécheresse survenues dans l'été 1928. L'arbre a été abattu en décembre 1928